



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Annone de la fusion de l'ACTDQ et de la FCCID L'union fait la force

Ville de Québec, le 17 mars 2014 – L'Association des centres de traitement des dépendances du Québec (ACTDQ) et la fédération des centres communautaires d'intervention en dépendance (FCCID) annonçaient aujourd'hui un contrat définitif de fusion. C'est en joignant ses forces individuelles que les deux organismes offriront un grand appui ainsi qu'une voix puissante à leurs membres. La fusion de l'ACTDQ et de la FCCID existera sous le nom d'Association Québécoise des Centre d'Intervention en Dépendance (AQCID).

« Une fusion a été effectuée entre les deux organismes pour regrouper les centres de traitement des dépendances dans le but d'améliorer constamment les services offerts à la population .», a noté Alexandre Ratté, président of l'ACTDQ. « L'union permettra d'avoir un meilleur accès au développement d'actions concrètes. » La création de la nouvelle association, l'AQCID, est un grand atout pour les membres. « L'intégration des deux organismes se fera graduellement dans les trois prochains mois. Bien évidemment, nos membres continueront de bénéficier de la même qualité de soutien. » a affirmé Jacques Gagnon, président de la FCCID.

À propos de l'association des Centres de Traitement des Dépendance du Québec

Créée le 18 mars 2008, l'ACTDQ regroupe 68 centres de traitement membre dans les diverses régions administratives du Québec. La mission de l'organisme est de promouvoir la défense des droits et les revendications de ces membres auprès du Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). Elle s'assure en contrepartie que ses membres respectent les critères de certification du ministère. Pour plus d'information au sujet de l'ACTDQ, visitez le site internet au <http://actdq.com/>

À propos de la Fédération des Centre Communautaires d'Intervention en Dépendance

La FCCTQ est fondée en 1973 sous le nom de Fédération des organismes communautaires et bénévoles d'aide et de soutien aux toxicomanes du Québec (FOBAST). Elle se donne comme but de défendre les droits et intérêts des organismes communautaires et bénévoles en toxicomanie. C'est en supportant la pensée et l'action de ses organismes membres que la FCCTQ établit et maintient des liens avec les autres établissements publics qui œuvrent dans ce domaine. C'est 63 membres au travers la province qui sont représentées par la fédération. Pour plus d'information au sujet de la FCCTQ, visitez le site internet au <http://www.fccid.qc.ca/>

– 30 –

Renseignements : Claudy Rivard
Relations média
840, rue Raoul-Jobin, suite 205
Québec, QC, G1N 1S7
Tél. : 418 682-0051
Télé. : 418 682-0774
crivard@aqcid.com